

B.T.S. Responsable de l'Hébergement à Référentiel Commun Européen

<p>Objectifs de la formation et Emplois visés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le diplôme vise à former les responsables de la fonction « Hébergement » dans les établissements hôteliers ou dans les établissements para-hôteliers (centres de remise en forme, centres hospitaliers, centres de congrès et séminaires ...). Dans tous les cas, les établissements visés ont une activité résolument dirigée à l'International où la pratique des langues étrangères est indispensable. • Le futur diplômé peut prétendre à occuper des postes de chef de réception ou responsable des étages, postes pour lesquels les qualités essentielles requises sont le sens de l'accueil, l'esprit d'initiative, l'organisation, la méthodologie et la maîtrise de plusieurs langues étrangères. Il sera un meneur d'équipe, responsable de la qualité des prestations et garant de la satisfaction de la clientèle. Il pourra exercer ses activités en France comme au travers de l'Europe.
<p>Recrutement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les élèves titulaires d'un Baccalauréat Technologique Hôtellerie peuvent prétendre poursuivre la formation. • Les élèves titulaires d'un Baccalauréat de l'Enseignement Général ou S.T.G. pourront envisager une candidature après une année de Mise à Niveau Professionnelle Hôtellerie. • Le nombre de places disponibles est limité à 12. • Inscription obligatoire sur le site : www.admission-postbac.fr • Entretien de motivation au lycée hôtelier de Dinard.
<p>Contenus de la formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formation Initiale sous statut scolaire en deux ans, incluant une période de stage de 16 semaines consécutives à l'étranger en fin de première année et deux stages courts de trois semaines. • Enseignement des techniques professionnelles (accueil, techniques de réception, techniques des étages) en français et deux langues étrangères (sous forme de co-animations avec les professeurs de langues et de l'enseignement technique). • Enseignement de la mercatique et des techniques de commercialisation, du droit appliqué à l'hébergement, de l'organisation et de la gestion administrative et comptable en langue nationale. • Enseignement de l'anglais et d'une seconde langue vivante européenne. • Enseignement de la communication professionnelle en langue nationale.
<p>Formations en milieu professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Stage long de 16 semaines dans un établissement hôtelier d'un pays européen. Il se déroule en fin de première année et doit permettre de : <ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre en application l'ensemble des techniques d'accueil et d'étages mises en œuvre au cours de la formation ○ Approfondir les réalités des activités de l'hébergement ○ Se familiariser avec les outils et méthodes de gestion, d'organisation et d'animation des services. Le stage long constitue la base du projet professionnel en deux langues vivantes qui servira de support à l'une des épreuves de l'examen. • Stages courts de trois semaines.

	<p>Ils se déroulent dans deux structures d'activités para-hôtelières (centre de remise en forme, thalassothérapie, centre social, centre de loisirs, centre hospitalier ...).</p> <p>Ces stages doivent permettre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Appréhender l'environnement professionnel de l'accueil et d'étages dans un contexte différent de l'hôtellerie classique ○ Approfondir les réalités des activités de l'hébergement ○ Identifier les postes potentiels et compétences requises dans l'univers para-hôtelier. <p>Les deux stages courts serviront de base à l'épreuve d'examen de « Missions d'hébergement appliquées en deux langues ».</p>
<p>Poursuites d'Etudes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les titulaires d'un B.T.S. Hôtellerie–Restauration peuvent poursuivre leur formation vers : <ul style="list-style-type: none"> ○ Des licences professionnelles d'Hôtellerie ○ Des maîtrises de Sciences et Techniques de l'Hôtellerie ou du Management d'entreprises.